



Resiliation canalplus hors date d'échéance

Par **pascalbel**, le **03/06/2009** à **00:03**

Bonjour,

j'ai envoyé 2 mois et demi avant l'échéance par lettre simple un courrier à canal+ demandant la résiliation de mon contrat qui arrive à échéance le 30/06/09 après 17 ans d'abonnement. Ce courrier n'est jamais arrivé et je l'ai appris en leur téléphonant aujourd'hui et il m'a été répondu qu'il était trop tard pour cette année que le contrat courrait jusqu'en 2010. Je leur ai envoyé un courrier recommandé aujourd'hui même afin qu'ils prennent en compte mon premier courrier du 13 mars. Je crains cependant qu'ils refusent et qu'ils veuillent me forcer à rester chez eux jusqu'en juin 2010. J'aimerais savoir quels sont mes recours possibles dans ce cas surtout avec la loi Chatel. Merci pour votre réponse